

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

ÉTABLISSEMENT : MONSEIGNEUR-GILLES-GERVAIS

VERSION FINALE NOVEMBRE 2016

ANNÉE 2016-2017

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les cinq buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération* et *cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

Préciser les éléments retenus de l'analyse qui ont guidé les choix de l'équipe-école dans les pistes d'action identifiées.

L'école Monseigneur-Gervais est située dans la ville de Saint-Bruno-de-Montarville et compte 520 élèves répartis en 23 classes. Nos élèves proviennent en majorité de familles favorisées. Dans notre milieu, les enfants sont stimulés et encouragés dans leur cheminement scolaire par des parents qui valorisent la réussite et les études. Une des caractéristiques de notre établissement est l'aménagement à aire ouverte qui favorise le travail en équipe. Les Titulaires qui choisissent de venir y travailler sont des personnes pour qui la coopération est une valeur importante. Les élèves évoluent très bien dans cet environnement puisque les structures pédagogiques et de fonctionnement sont bien adaptées à notre réalité afin d'assurer la réussite scolaire des élèves.

L'école Monseigneur-Gervais propose de vivre une communauté éducative où tous les intervenants unissent leurs actions pour créer un environnement riche et stimulant. Des parcours différenciés sont offerts aux élèves dans le but d'assurer la réussite de tous en comprenant que celle-ci ne se vit pas de la même façon pour chacun.

L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française

La planification et la concertation de l'équipe-école s'actualisent afin de placer l'élève en tant qu'acteur plutôt que spectateur dans la progression de ses apprentissages. Il est important qu'il soit appelé à se mobiliser et à s'engager pour vivre sa réussite éducative. L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre des services éducatifs. La réussite scolaire est à la fois le but fonctionnel du système d'éducation et un puissant facteur de motivation. Il est important que chaque élève, puisse, dans notre établissement, se voir offrir des défis à la mesure de ses capacités.

L'école vise à développer de saines habitudes de vie sur le plan de la santé et du bien-être

Notre école a une mission sociale : celle de susciter chez les élèves la préoccupation d'avoir une qualité de vie intéressante afin de bien gérer le stress, l'anxiété et la sédentarité malgré un souci de performance très présent.

La présente démarche, qui gravite autour de trois des cinq buts prévus à la Convention de partenariat, est porteuse de sens pour l'équipe-école. En fait, elle nous permet de faire le point sur nos pratiques pédagogiques et de soulever un questionnement fécond pour le développement de notre organisation.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation de la convention de gestion et de réussite éducative. Nous nous engageons à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui nous sont allouées. Nous nous engageons aussi à assurer un suivi rigoureux de nos actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Monseigneur-Gilles-Gervais

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à assurer une transition sereine vers le secondaire en outillant l'élève et en répondant à ses besoins spécifiques.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir à 8% la proportion d'élèves ayant un résultat inférieur à 70% en mathématique au 2^e cycle et diminuer de 1% la proportion d'élèves ayant un résultat inférieur à 70% en mathématique aux 1^{er} et 3^e cycles.

INDICATEUR : Le pourcentage d'élèves ayant des résultats inférieurs à 70% en mathématique à chaque cycle. En 2015-2016, les résultats des élèves au bulletin final qui feront partie de cette cohorte en 2016-2017 étaient de : 1^{er} cycle : 8% 2^e cycle : 8% 3^e cycle : 13%	CIBLE FINALE : Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir ou diminuer le pourcentage d'enfants à risques en mathématique : 1^{er} cycle : 7% 2^e cycle : 8% 3^e cycle : 12%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats compilés de LUMIX	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseignement explicite des stratégies de résolution de problème.	Enseignants, orthopédagogues	Tout au long de l'année	Enseignants, orthopédagogues, conseillers pédagogiques
2. Modélisation des situations complexes.	Enseignants, orthopédagogues	Tout au long de l'année	Conseillers pédagogiques, enseignants, orthopédagogues
3. Utilisation du matériel de manipulation.	Enseignants, orthopédagogues	Au besoin	Matériel de manipulation, enseignants et orthopédagogues
4. Formation de groupes de besoins à tous les cycles (orthopédagogie, cliniques d'aide, décroisement,	Enseignants,	Tout au long de	Enseignants, orthopédagogues, portraits-

	récupération, etc.).	orthopédagogues	l'année	classe, rencontres informelles.
5.	Rétroactions fréquentes de l'enseignante pendant les situations d'apprentissage et d'évaluation.	Enseignants, orthopédagogues	Tout au long de l'année.	Enseignants et orthopédagogues
6.	Présenter clairement les contenus d'apprentissage et faire des liens avec ce qu'ils connaissent.	Enseignants, orthopédagogues	Tout au long de l'année.	Enseignants et orthopédagogues
7.	Formation continue des enseignants en mathématiques	Direction et enseignants	Tout au long de l'année	Conseillers pédagogiques, programme de formation, progression des apprentissages, cadres d'évaluations

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Monseigneur-Gilles-Gervais
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à assurer une transition sereine vers le secondaire en outillant l'élève et en répondant à ses besoins spécifiques.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir le nombre d'activités favorisant la transition des élèves entre le primaire et le secondaire
--

INDICATEUR : Nombre d'activités pour faciliter la transition des élèves entre le primaire et le secondaire. En 2015-2016, les élèves vivaient déjà plus de quatre activités en lien avec la transition.	CIBLE FINALE : En juin 2017, les élèves du 3e cycle du primaire auront vécu au moins 4 activités au cours de l'année en lien avec la transition.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Comptabiliser le nombre d'activités en lien avec les transitions.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input type="checkbox"/> 2017-2018: <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Participation active de l'équipe du 3e cycle au comité de transition du secteur.	Titulaires de 6e année, direction	Tout au long de l'année scolaire	Conseillers pédagogiques, comité secteur, chercheurs
2. La transition est un thème abordé aux assemblées générales.	Titulaires, direction	À chaque étape	Représentante secteur, Titulaires, direction
3. Activités de lecture à partir d'un roman commun aux élèves du primaire et du secondaire. Le thème du roman porte sur le passage d'un élève au secondaire.	Titulaires	Mars-Avril	Titulaires, conseillers pédagogiques

4.	Gestion de l'agenda et des devoirs de façon plus quotidienne.	Titulaires	Tout au long de l'année	Enseignants, agendas du secondaire, enseignants-ressources du secondaire, comité transition
5.	Participation aux ateliers proposés par l'école secondaire du Mont-Bruno	Enseignants et personnel de l'école secondaire	Ponctuellement au cours de la 6 ^e année	Enseignants, personnel de l'école secondaire, comité transition
6.	Adoption de façons de faire qui favorise le développement de l'autonomie des élèves de 6 ^e année dans la gestion de leur matériel et dans l'accès à leurs locaux de classe.	Enseignants	À partir de la 3 ^e étape	Enseignants de l'école.

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Monseigneur-Gilles-Gervais
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française en s'appuyant sur la recherche et en offrant une diversité d'outils répondant aux besoins de chacun.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir à 6% la proportion d'élèves ayant un résultat inférieur à 70% en lecture au 1 ^{er} cycle et diminuer de 1% la proportion d'élèves ayant un résultat inférieur à 70% aux 2 ^e et 3 ^e cycles.

INDICATEUR : Le pourcentage d'élèves ayant des résultats inférieurs à 70% en lecture à chaque cycle. En 2015-2016, les résultats au bulletin final des élèves qui feront partie de cette cohorte en 2016-2017 étaient de : 1^{er} cycle : 6% 2^e cycle : 11% 3^e cycle : 15%	CIBLE FINALE : Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir ou diminuer le pourcentage d'enfants à risques en lecture: 1^{er} cycle : 6% 2^e cycle : 10% 3^e cycle : 14%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats au bilan dans GPI	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Variété dans le choix des lectures et dans les tâches attendues afin de susciter davantage l'intérêt des enfants.	Titulaires	Hebdomadaire	Titulaires, littérature jeunesse
2. Enseignement explicite et modélisation des stratégies de lecture.	Titulaires, orthopédagogues	Au quotidien	Comité pédagogique, direction, coffre à outils évolutif
3. Enseignement des cinq composantes de la lecture.	Titulaires du 1 ^{er} cycle	Au quotidien	Titulaires, conseillers pédagogiques, Les Cinq au quotidien Grilles du MELS
4. Modélisation des types de réponses attendues (jugement et réaction, compréhension) aux questions de compréhension de texte.	Titulaires et orthopédagogues	Tout au long de l'année	Titulaires, orthopédagogues, cadres d'évaluation

5.	Au préscolaire, utilisation d'un programme de conscience phonologique et reconnaissance globale de certains mots usuels dans la routine de classe.	Titulaires	Tout au long de l'année	Titulaires, orthopédagogue, parents, Programme Petit mot j'entends tes sons.
6.	Exploiter différents genres littéraires, dont la littérature jeunesse pour enseigner la lecture.	Titulaires, conseillers pédagogiques, bibliothécaire	Tout au long de l'année	Bibliothécaire, enseignants, formations ciblées
7.	Concertation entre les titulaires et l'orthopédagogue afin de faciliter le transfert des connaissances de la langue française.	Titulaires, orthopédagogues, direction	Tout au long de l'année	Titulaires, orthopédagogues
8.	Rétroactions fréquentes de l'enseignante pendant les situations d'apprentissage et d'évaluation.	Enseignants, orthopédagogues	Tout au long de l'année.	Enseignants et orthopédagogues
9.	Présenter clairement les contenus d'apprentissage et faire des liens avec ce qu'ils connaissent.	Enseignants, orthopédagogues	Tout au long de l'année.	Enseignants et orthopédagogues
10.	Formation continue des enseignants en lecture.	Direction et enseignants	Tout au long de l'année	Conseillers pédagogiques, programme de formation, progression des apprentissages, cadres d'évaluations

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Monseigneur-Gilles-Gervais
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française en s'appuyant sur la recherche et en offrant une diversité d'outils répondant aux besoins de chacun.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP.
--	-----------------------------------	---

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année scolaire 2016-2017, diminuer de 1% la proportion d'élèves ayant un résultat inférieur à 70% en écriture aux trois cycles.

INDICATEUR Le pourcentage d'élèves ayant des résultats inférieurs à 70% en écriture à chaque cycle. En 2015-2016, les résultats au bulletin final des élèves qui feront partie de cette cohorte en 2016-2017 étaient de : 1^{er} cycle : 11% 2^e cycle : 14% 3^e cycle : 17%	CIBLE FINALE : Pour l'année scolaire 2016-2017, diminuer le pourcentage d'enfants à risques en écriture: 1^{er} cycle : 10% 2^e cycle : 13% 3^e cycle : 16%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats au bilan dans GPI	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Variété dans les choix de sujets d'écriture et les productions attendues.	Titulaires	Rencontres classe (hebdomadaires)	Conseillers pédagogiques et direction
2. Enseignement explicite du code de révision et correction évolutif de la 1 ^{re} à la 6 ^e année.	Titulaires	Tout au long de l'année	Comité pédagogique, orthopédagogues et direction
3. Harmoniser les stratégies d'enseignement des mots de vocabulaire (listes orthographiques)	Titulaires, direction	Tout au long de l'année	Titulaires, conseillers pédagogiques, comité pédagogique
4. Enseignement spécifique des constances orthographiques.	Titulaires, orthopédagogues	Tout au long de l'année	Titulaires, orthopédagogues, méthode CINÉ
5. Faire vivre de façon hebdomadaire, et à tous les niveaux, des dictées innovantes à des fins d'apprentissage.	Titulaires, orthopédagogues	Tout au long de l'année	Titulaires, Dictées diverses
6. Utiliser un seul mode d'écriture dès le premier cycle du primaire.	Titulaires	Tout au long de l'année	Titulaires
7. Enseigner l'utilisation des manipulations syntaxiques.	Titulaires, orthopédagogues	Tout au long de l'année	Titulaires, orthopédagogues, la grammaire en 3D
8. Faire écrire plus souvent de courtes situations signifiantes.	Titulaires	Tout au long de l'année	Titulaires, coin d'écriture, journal, cahier d'écriture
9. Tenir compte du processus rédactionnel dans les situations d'apprentissage.	Titulaires et orthopédagogues	Tout au long de l'année	Titulaires, code de correction et de révision
10. Utilisation des orthographes approchées.	Titulaires du 1 ^{er} cycle, orthopédagogues	Tout au long de l'année	Titulaires, orthopédagogues
11. Rétroactions fréquentes de l'enseignante pendant les situations d'apprentissage et d'évaluation.	Enseignants, orthopédagogues	Tout au long de l'année.	Enseignants et orthopédagogues
12. Présenter clairement les contenus d'apprentissage et faire des liens avec ce qu'ils connaissent.	Enseignants, orthopédagogues	Tout au long de l'année.	Enseignants et orthopédagogues
13. Formation continue des enseignants en écriture	Direction et enseignants	Tout au long de l'année	Conseillers pédagogiques, programme de formation, progression des apprentissages, cadres d'évaluations, grilles de correction du MEES

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Monseigneur-Gilles-Gervais
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française en s'appuyant sur la recherche et en offrant une diversité d'outils répondant aux besoins de chacun.	COMMENTAIRES (au besoin) : Les élèves suivis en orthopédagogie : Élèves bénéficiant d'un suivi régulier ou ponctuel.	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	--	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année scolaire 2016-2017, augmenter de 2% le résultat moyen en français d'au moins 30% des élèves suivis en orthopédagogie de façon régulière ou ponctuelle.
--

INDICATEUR : Le résultat moyen en français de la 1re et de la 3e étape des élèves suivis en orthopédagogie. En 2015-2016, 55% des élèves (77 enfants) suivis en orthopédagogie ont augmenté leurs résultats. L'augmentation moyenne était de 6%.	CIBLE FINALE Augmenter de 2% le résultat moyen en français d'au moins 30% des élèves suivis en orthopédagogie entre novembre 2016 et juin 2017.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats au bilan dans GPI	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Regroupement des enfants selon leurs besoins en orthopédagogie.	Orthopédagogues, Titulaires	Tout au long de l'année	Orthopédagogues
2. Dépister les élèves qui auront besoin d'un accompagnement dans leurs apprentissages.	Titulaires, orthopédagogues	Tout au long de l'année	Professionnels, orthopédagogues et direction
3. Différenciation pédagogique du préscolaire à la 6e année.	Titulaires	Tout au long de l'année	Conseillers pédagogiques, documentation et direction

4.	Faire les portraits-classe au cours de l'année (direction, enseignante, orthopédagogue et éducatrice spécialisée).	Direction	Octobre et mars	Titulaires, orthopédagogues, éducatrice spécialisée
5.	Suivi des résultats moyens des élèves en lecture et en écriture à chaque étape.	Direction, orthopédagogue	Novembre, mars et juin	Lumix
6.	Implication rapide des parents dans la démarche d'aide.	Titulaires, direction	Tout au long de l'année	Titulaires, parents
7.	Favoriser les rencontres multidisciplinaires avec les différents intervenants pour certains enfants ayant des besoins particuliers.	Direction, orthopédagogues, titulaire	Tout au long de l'année	Titulaires, professionnels, orthopédagogues, éducatrice spécialisée
8.	Diminution du nombre d'enfants dans les sous-groupes en orthopédagogie et augmentation de la fréquence des interventions (en classe et hors-classe).	Titulaires et orthopédagogues	Tout au long de l'année	Titulaires, orthopédagogues

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Monseigneur-Gilles-Gervais

<p>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à responsabiliser l'élève quant à sa conduite en société en l'habilitant à intégrer dans son quotidien des valeurs de respect, de solidarité, d'ouverture et de tolérance.</p>	<p>COMMENTAIRES (au besoin) :</p>	<p>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études</p>
---	--	--

<p>BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements</p>	<p>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».</p>
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir à deux ou moins, le nombre de signalements validés et maintenir à zéro le nombre de plaintes reçues concernant l'intimidation et dirigées vers le Directeur général de la commission scolaire.

<p>INDICATEUR : Nombre de plaintes et de signalement reçus concernant l'intimidation. En 2015-2016, deux signalements reçus et aucune plainte dirigée au Directeur général.</p>	<p>CIBLE FINALE : Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir à zéro le nombre de plaintes concernant l'intimidation et maintenir à deux ou moins les signalements validés.</p>	<p>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Nombres de plaintes et de signalement reçus.</p>	<p>ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/></p>
---	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Développement des habiletés sociales du préscolaire à la 6e année.	Titulaires, technicienne en éducation spécialisée, psychoéducatrice	Rencontres ponctuelles durant l'année	Documentation, professionnels et direction Projet Ribambelle au préscolaire Zippy au 1er cycle Enseignement spécifique des habiletés sociales au 2e cycle Ateliers de développement d'habiletés sociales- Dis-le autrement Dîners-causerie au 3e cycle
2. Parrainage d'élèves de 6e année avec des élèves de 1re année	Titulaires	Octobre à Juin	Intervenants de l'équipe-école
3. Intégration graduelle des élèves du préscolaire durant les récréations du primaire	Titulaires préscolaire et primaire	Avril, mai et juin	Technicienne en éducation spécialisée, psychoéducatrice
4. Application du plan de lutte contre la violence et l'intimidation et poursuite du comité.	Personnel de l'école	Au quotidien	Titulaires, direction, éducatrice spécialisée, psychoéducatrice, conseillers pédagogiques
5. Cartes d'autonomie en 6e année	Titulaires	Décembre-juin	Titulaires, éducatrice spécialisée, psychoéducateur
6. Conseils étudiants	Titulaires responsables, direction	Mensuellement	Titulaires, éducatrice spécialisée
7. Utilisation de la pédagogie positive dans notre code de vie et enseignement des comportements à adopter.	Titulaires, direction, éducatrice spécialisée, éducatrices du SDG	Tout au long de l'année	Titulaires, professionnels de l'école, éducatrice spécialisée, conseillère pédagogique,, formation continue
8. Intervention rapide lors de situations d'intimidation ou de conflit.	Titulaires, direction, éducatrice spécialisée	Tout au long de l'année	Plan de lutte contre l'intimidation, titulaire, direction
9. Valorisation des comportements en lien avec notre code de vie à l'aide des certificats mensuels	Enseignants et direction	Chaque mois	Code de vie, intervenants de l'équipe-école

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Monseigneur-Gilles-Gervais

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à conscientiser l'élève sur les saines habitudes de vie sur le plan de la santé et du bien-être physique et psychologique.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
D'ici juin 2017, maintenir le nombre d'activités favorisant une saine alimentation.

INDICATEUR : Nombre d'activités visant à favoriser une saine alimentation chez les élèves. En 2016-2017, 1 activité par cycle a été vécue.	CIBLE FINALE : D'ici juin 2017, maintenir au moins une activité sur la saine alimentation par classe annuellement	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation du nombre d'activités en lien avec une saine alimentation.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Activités de sensibilisation et de promotion sur les avantages d'une saine alimentation	Titulaires, direction, infirmière	En mars	Infirmière
2. Choix d'un traiteur offrant des menus sains et variés	Direction et membres du Conseil d'établissement	Quotidien et choix en avril	OPP
3. Règles du code de vie qui insiste sur la nécessité d'avoir des collations saines	Tout le personnel, parents	Au quotidien	Parents, code de vie, infirmière, hygiéniste dentaire

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

--	--	--	--

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Monseigneur-Gilles-Gervais
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à conscientiser l'élève sur les saines habitudes de vie sur le plan de la santé et du bien-être physique et psychologique.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les Titulaires en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
---	--

OBJECTIF MESURABLE : <i>D'ici juin 2017, augmenter de 1% le taux de réussite à la course continue de la CSP de nos élèves du 2^e et 3^e cycle et maintenir celui du 1^{er} cycle du primaire.</i>

INDICATEUR : Taux de réussite de la course en continue à chacun des cycles. En 2015-2016, les taux de réussite étaient de : <i>1^{er} cycle : 98%</i> <i>2^e cycle : 94%</i> <i>3^e cycle : 96%</i>	CIBLE FINALE : <i>En juin 2017, avoir un taux de réussite de</i> <i>1^{er} cycle : 98%</i> <i>2^e cycle : 95%</i> <i>3^e cycle : 97%</i>	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Course continue d'intensité moyenne à élevée (2e, 4e et 6e)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
I. Utilisation du Sportfolio santé de la 1 ^{re} à la 6 ^e année	Enseignant en éducation physique et à la santé	Au cours de l'année	Sportfolio (document maison), parents

2.	Variété d'activités physiques et animées (activités éducatives complémentaires, activités extrascolaires, activités du service de garde	Titulaires, service de garde	Au cours de l'année	Organismes de la communauté, conseil d'établissement et direction
3.	Entraînement régulier en vue de la course finale.	Enseignant en éducation physique et à la santé	Toute l'année	
4.	Club de course	Enseignante d'éducation physique	Octobre-mai	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Monseigneur-Gilles-Gervais

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à assurer une transition sereine vers le secondaire en outillant l'élève et en répondant à ses besoins spécifiques.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
--	-----------------------------------	---

BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1re fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
 D'ici juin 2017, faire vivre aux enfants au moins une activité en lien avec la promotion de la formation professionnelle au 3e cycle.

INDICATEUR : Nombre d'activités vécues en lien avec la FP. En 2016-2017, une activité mensuelle sur les métiers était organisée au 3e cycle.	CIBLE FINALE : D'ici juin 2016, les élèves vivront au moins une activité à chaque année pour promouvoir la FP	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Comptabiliser le nombre d'activités de sensibilisation à la FP	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Organiser un atelier où les élèves rencontreront des gens ayant un métier relié à la FP.	Titulaires, direction	Mensuellement	Parents, connaissances, écoles professionnelles
2.			
3.			
4.			

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur au cours de l'année 2012 pour l'année scolaire en cours. Par la suite, la durée de l'entente est d'un an et est renouvelable le 15 octobre de chaque année.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 22 novembre 2016.

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Direction générale adjointe: _____

Date : _____